





Bordereau de signature

DOC_0_Demande_subvention_FIPD

Signataire	Date	Annotation
Sandrine Lemieux, ASDGS	30/03/2022	 Visa
President, <i>President</i>	30/03/2022	 Signature  Certificat au nom de <u>Gérard LEGUAY</u> (Président de la communauté de communes, CC PRE-BOCAGE INTERCOM), émis par <u>Certinomis - Prime CA G2</u> , valide du 09 juil. 2021 à 11:09 au 08 juil. 2024 à 11:09.
ASDGS		 Archivé

Dossier de type : DOC_Bas_Page_Droite // DOC_Bas_Page_ASDGS

DECISION DU PRESIDENT N° 2022-023

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION FIPD / VIDEOSURVEILLANCE DECHETERIES

LE PRESIDENT DE PRE-BOCAGE INTERCOM

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10,

Vu les statuts de la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom,

Vu l'article 23 de la délibération n°20200716-10 du 16 juillet 2020 modifiée par la délibération du 4 novembre n°20201104-4 portant répartition des délégations au président et au bureau de la communauté de communes et autorisant le Président à solliciter l'octroi de subventions au bénéfice de la Communauté de Communes et conclure les conventions afférentes,

Vu la délibération n°20211020-8 du 20 octobre 2021 relative à l'installation d'un système de vidéoprotection dans les déchèteries.

DECIDE

ARTICLE 1 : De déposer le dossier de candidature à l'appel à projets Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) 2022 - Prévention de la délinquance - CALVADOS.

ARTICLE 2 : De solliciter les subventions afférentes au projet

ARTICLE 3 : D'autoriser le Président à signer la convention et autres documents en lien avec l'Appel à Manifestation d'Intérêt

ARTICLE 4 : Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision dont il sera rendu compte au prochain conseil communautaire.

ARTICLE 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou notification.

Fait à Les Monts d'Aunay
Le

**Le président,
Gérard LEGUAY**

Signé par : Gerard Leguay
Date : 30/03/2022
Qualité : Président

